



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

INTITULE DU POSTE : Délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC), conseiller du recteur de l'académie de Créteil
Poste vacant au 01/01/19

Implantation : Rectorat de Créteil, 4 rue Georges Enesco 94010 CRETEIL

Catégorie statutaire / Corps : Fonctionnaire de catégorie A ou contractuel

Domaine fonctionnel : Responsable sectoriel

Référence REME : code fiche MPC07

Composée de trois départements de l'Est parisien (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), l'académie de Créteil couvre 53 % de l'Île-de-France. Elle compte plus de 4 millions d'habitants. Près d'un million d'élèves, étudiants et apprentis y sont scolarisés.

L'académie de Créteil se caractérise par des territoires fortement contrastés avec des zones urbaines, des villes nouvelles et des zones rurales, notamment dans le sud et l'est de la Seine-et-Marne.

Soucieuse de répondre aux besoins des élèves, l'académie de Créteil a fait des ressources humaines un enjeu stratégique pour valoriser ses personnels. Repérer les ambitions, les aptitudes et les compétences pour favoriser les carrières est l'objectif affiché dans le projet académique. L'accompagnement des personnels, en termes de formation, et de suivi qualitatif permet à chacun de se projeter sur des carrières variées et adaptées aux attentes de chacun.

Le rectorat de Créteil a pour mission de :

- veiller à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'Éducation nationale ;
- définir la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale ;
- assurer la gestion du personnel et des établissements ;
- développer des relations avec les autres services de l'État intervenant dans l'académie, les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et notamment avec les collectivités territoriales ;
- intervenir dans le programme régional de formation conduit par le conseil régional ;
- rendre compte au ministre du fonctionnement du service public de l'Éducation nationale dans l'académie qu'il dirige.

La délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) élabore, met en œuvre et coordonne la politique d'ouverture européenne et internationale définie par le recteur. Constituée d'une équipe d'une dizaine de personnes dont 4 exerçant à l'étranger, elle accompagne l'ouverture européenne et internationale des établissements scolaires et des écoles en favorisant les partenariats et les mobilités (élèves et personnels).

Description du poste :

Rattachement hiérarchique : recteur d'académie

Missions générales :

Conseiller technique du recteur, le DAREIC est chargé, sous son autorité directe, de la conception, de la mise en œuvre et du pilotage de la stratégie académique en matière de relations européennes, internationales et de coopération en fonction du contexte et des objectifs prioritaires de la politique académique, au service des élèves et des équipes éducatives.

Il exerce ses missions dans les domaines suivants : pilotage, information et communication, représentation, animation et assistance technique, formation, évaluation et expertise.

Il conseille et informe les acteurs académiques, leur communique les orientations ministérielles et les priorités académiques, leur apporte son concours et son expertise pour le développement des projets portés par les unités pédagogiques.

Il promeut et gère les programmes de mobilité et de partenariat à destination des personnels et des élèves.

Missions particulières :

- Contribuer à développer l'ouverture européenne et internationale de l'académie et des établissements scolaires de l'académie en synergie avec les acteurs locaux, en cohérence avec la politique extérieure des collectivités territoriales, en lien avec les partenaires de la France ;
- Promouvoir les partenariats entre écoles et établissements scolaires, la mobilité des élèves et des personnels ;
- Développer le conseil et la formation au bénéfice des personnels d'encadrement et des équipes pédagogiques (en formation initiale et continue) dans le montage de projets européens et internationaux ;
- Mettre en œuvre et renforcer les actions de coopération éducative en direction des pays étrangers avec lesquels l'académie a passé des accords ;
- Rédiger des notes de synthèse et d'opportunité, des éléments de langage et des discours ;
- Organiser les déplacements du recteur et des autres personnalités académiques à l'étranger ;
- Organiser des séjours de délégations étrangères ;
- Constituer des viviers d'experts académiques engagés dans la coopération éducative internationale ;
- Participer et contribuer en collaboration avec les corps d'inspection à l'élaboration de la stratégie des langues vivantes de l'académie.

Pour la réalisation de sa mission dans le cadre de ces objectifs et de ceux relevant du projet académique, le DAREIC assure le suivi administratif des dossiers qui s'y rapportent en liaison avec le secrétariat général.

Liens internes : cabinet du recteur, secrétariat général, DASEN, inspections, écoles et établissements scolaires.

Liens externes : partenaires étrangers, ambassades de France à l'étranger, ambassades étrangères en France, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, opérateurs du ministère, collectivités territoriales, etc.

Conditions particulières d'exercice : déplacements sur le territoire de l'académie, en France et à l'étranger.

Profil du candidat :

Outre une grande disponibilité, la fonction requiert :

- le sens de l'initiative et de l'innovation, des capacités relationnelles fortes d'animation, d'impulsion et de représentation, le sens de la diplomatie et une grande aptitude à travailler en équipe ;
- des capacités d'encadrement d'équipe ;
- une très bonne connaissance du système éducatif français et de systèmes éducatifs étrangers, ainsi que des programmes européens en matière d'éducation et de formation ;
- une expertise en gestion de projets européens et ingénierie de la formation ;
- une bonne pratique des langues étrangères : l'anglais est indispensable, la maîtrise d'autre(s) langue(s) sera un avantage supplémentaire ;
- une bonne connaissance des pratiques de la coopération éducative.

Contact : ce.recteur@ac-creteil.fr